



**Comité directeur**  
**16 décembre 2011**

**Présents :**

Bernard MENAUT, Gilles DOUYER, Jean-François POIVRE, Denise RUHLMANN, Thierry MEME, Delphine ESPINASSE, Jean-Pierre BERNARD

**Excusés :** Didier POURSAIN

**Absent/démissionnaire :** Carolina IMAZ-TAGUA

Le président ouvre la séance à 19h30 et procède à l'examen de l'ordre du jour.

**Point sur les formations :**

- N1

Beaucoup d'absences chez les N1 en formation.

Deux N1 ont été validés à la fosse de Chartres, en vue d'un séjour au Mexique, afin d'éviter la répétition de baptêmes (Franck HOUVET, Xavier BACLE)

- N2

Philippe PERRET (E2) prend en charge la formation des N2. pour l'instant, un seul inscrit (Johanne PERRET).

- Apnée

Nicolas SAUGER et Noël-André CASSAIGNE prennent en charge la formation N1 et N2 apnée.

- Bio

Une dizaine de personnes est intéressée par cette formation

- RIFA

Une formation départementale est envisagée par le Codep 28 FFESSM

- initiateurs

Deux candidats (Bruno BIARD et Sylvain MACONNERIE) poursuivent leur formation pour un examen prévu en 2012.

**Sorties :**

Le projet de sortie club en Martinique est abandonné faute de participants. La raison principale à la défection est le prix, jugé trop important.

Pour le week-end de l'Ascension, il est proposé de prendre contact avec le club de Piriac sur Mer, sur proposition de Bruno PONSARDIN, qui connaît les lieux.

Pour le week-end de l'Ascension 2013, une large majorité souhaite revenir à l'Armor Plage. Didier POURSAIN prendra les contacts nécessaires.

**T.I.V.**

Comme tous les ans, les opérations de vérification des bouteilles menées par les Techniciens d'Inspection Visuelle du club seront menées fin janvier, début février, avec nos amis du Club Subaquatique Fertois.

**Assemblée Générale**

Le président annonce avoir reçu quatre demandes pour postuler au Comité Directeur : Denise RUHLMANN et Gilles DOUYER, renouvelables

Roger BULOT et Nicolas SAUGER sur les places libérées par Carolina IMAZ-TAGUA et Jean-François POIVRE

Pour l'heure, le président a reçu deux pouvoirs (Philippe PERRET et Chinh NGUYEN) et en attend un de Franck HOUVET.

Pour le repas post réunion, Delphine sera secondée par Yves BACLE

### **Divers**

Une somme de cent (100) euros est allouée à l'association ADIMC 72 (Association Départementale des Infirmités Motrices Cérébrales de la Sarthe) pour le décès de Guillaume LAUNAY

Les calendriers se sont bien vendus, suivant les prévisions. Les partenaires (Leclerc, mairie, conseil général, Aquaval) ont été destinataires d'un exemplaire.

La série avec « défaut » a été vendue à moitié prix.

L'opération peut être renouvelée, avec une prise en charge plus tôt dans la saison.

### **Caisse solidarité**

Un long débat s'instaure au sujet des événements familiaux qui concernent les adhérents (naissance, mariage, décès, etc). Après de nombreux arguments échangés, il est établi ce qui suit : « tout événement familial (mariage, naissance, décès), permettra la délivrance, de la part de Perche Plongée, d'une somme forfaitaire de cent (100) euros ». Ceci afin d'éviter les quêtes auprès des membres de l'association.

### **Aide à la formation**

Perche Plongée aide ses adhérents qui souhaitent se former à l'encadrement. Il est établi ce qui suit :

pour le N4 : 50 euros à l'inscription à l'examen

250 euros après un an d'encadrement au club suite à l'obtention du diplôme

pour le N4 qui est E1 : 50 euros à l'inscription à l'examen

450 euros après un an d'encadrement au club suite à l'obtention du diplôme

### **Site**

Gilles DOUYER accepte de prendre en charge la gestion du site internet du club, à la suite de Thierry MEME, absorbé par des contraintes professionnelles importantes.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21h

Bernard MENAUT  
Président